



Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les policiers de la Sûreté du Québec estiment que le projet S-10 pourrait contribuer à mieux protéger nos jeunes

Sainte-Julie, le 10 février 2011 – Le président de l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec (APPO), M. Jean-Guy Dagenais, estime que le projet de loi S-10, qui vise à renforcer les peines imposées aux trafiquants de drogues qui ont comme clientèle des jeunes de niveaux primaire et secondaire ne peut que contribuer à faire en sorte que de nombreux jeunes évitent le piège de l'accoutumance aux drogues.

C'est comme policiers, mais également comme parents, comme adultes responsables dans nos communautés que les policiers de la Sûreté du Québec que nous représentons appuient la démarche du gouvernement fédéral dans sa lutte aux trafiquants de drogues. M. Dagenais croit que pour mener une lutte efficace à la criminalité organisée, les corps policiers canadiens et les tribunaux appelés à statuer sur le sort des criminels doivent pouvoir compter sur de bons outils pour mener à bien leurs combats.

L'Association des policières et policiers provinciaux du Québec est le plus important syndicat de policiers au Québec, elle compte près de 5 400 membres.

-30-

Renseignements : Laurent Arel – 514 823-8474 – laurent.arel@gmail.com

Source : Association des policières et policiers provinciaux du Québec